

La BOAD met à la disposition du Togo, des ressources d'un montant de 20 milliards de Fcfa et un don de 1,3 milliard octroyé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) en sa qualité d'agence de mise en œuvre.

Messieurs Christian ADOVELANDE, Président de la BOAD, et Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo, ont procédé à la signature de deux accords de prêts et d'un accord de gestion de don relatifs à trois (03) opérations relevant de secteurs prioritaires pour le Gouvernement et les populations togolaises. Il s'agit concrètement : du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA-TOGO) ; du Projet d'alimentation en eau potable de centres semi-urbains et du Projet d'hybridation de moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec système solaire. Ces opérations s'inscrivent dans le Plan National de Développement 2018 – 2022 (PND) du Togo, qui constitue le cadre de référence des interventions sur le moyen et long terme. Ce plan a pour but de favoriser une croissance à fort impact sur le développement humain durable et équitable.

Le projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-TOGO) a pour objet :

(i) la mise en place de toutes les infrastructures de base de l'agroparc ; (ii) la construction de deux (02) barrages d'une capacité totale de 11,16 millions de mètres cubes ; (iii) la réalisation de 80 kilomètres de pistes rurales ; (iv) l'électrification du village de Broukou devant accueillir l'agroparc ; et (v) la mise en place de dix (10) centres de transformation agricole (CTA) ou centres d'agrégation. Il est également prévu la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et de mesures environnementales ainsi que le renforcement des capacités des populations et des institutions. Sa réalisation permettra d'opérationnaliser la nouvelle politique agricole du pays dans une approche concertée et décentralisée, et contribuera à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la réduction de la pauvreté dans la zone d'intervention. Pour la mise en œuvre de ce projet, la BOAD met à la disposition du Togo, des ressources d'un montant de 10 milliards de FCFA ; ce qui porte à 77,5 milliards de FCFA, le cumul des interventions de la BOAD dans le secteur du développement rural en République togolaise.

Le projet d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains, s'inscrit dans le programme d'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains au Togo. Il s'agit des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Le projet porte sur la construction de trente-cinq (35) systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six (46) centres semi-urbains à travers la réalisation de : i) cinq (05) prises en rivière et quarante-huit (48) forages ; ii) trente-cinq (35) unités de traitement pour une production de 28 056 mètres cubes par

jour d'eau potable ; iii) 369 459 mètres linéaires de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable ; et iv) trente-neuf (39) châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 mètres cubes desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. Dans le cadre du financement de ce projet, la BOAD met à la disposition de la République Togolaise, un montant de 10 milliards de FCFA ; ce qui porte à 51,8 milliards de FCFA, le cumul des interventions de la BOAD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Togo.

Enfin, **le projet d'hybridation de moteurs diesel des Plateformes Multifonctionnelles avec du système solaire**, a pour objet, l'installation d'équipements solaires photovoltaïques sur les plateformes multifonctionnelles installées par le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB).

Ce projet est en cohérence avec le Système Transparent d'Allocation des Ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM 6) en faveur du Togo. Le don de 2,6 millions de dollars US, soit 1,3 milliards de FCFA, mobilisé auprès du FEM et administré par la BOAD en sa qualité d'Agence de mise en œuvre dudit Fonds, vient atténuer et bonifier les externalités du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), un projet approuvé en 2012 par la BOAD pour un montant de 6 milliards de FCFA. En cohérence avec la ratification de l'Accord de Paris sur les Changements Climatiques et l'Adoption des 17 Objectifs pour le Développement Durable par l'Etat togolais, la mise en œuvre de ce projet permettra : (i) d'accroître l'accès des populations de cinquante (50) villages du Togo à l'électricité et aux services énergétiques modernes propre grâce au développement et à l'utilisation des technologies de l'énergie solaire ; (ii) de former les acteurs des institutions nationales à la planification et à la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable ; (iii) de former les populations à la base dans les zones bénéficiaires à l'utilisation et à la maintenance des équipements solaires ; (iv) de créer une centaine de microentreprises rurales autour des plateformes ; et (v) d'éviter, d'ici 2035, l'émission de 4 019 099 Tonnes équivalent CO₂ de Gaz à Effet de Serre (GES) liée à l'utilisation des énergies fossiles, contribuant ainsi à la mise en œuvre des engagements du Togo au titre des Contributions Nationales Déterminées (CDN) en matière de réduction des émissions des Gaz à effet de serre.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur ADOVELANDE a tenu à « réaffirmer la disponibilité de la BOAD à accompagner le Gouvernement togolais dans la mise en œuvre de son Plan National de Développement 2018 – 2022, en vue de la réduction significative de la pauvreté, et d'un développement sobre en carbone et résilient aux effets néfastes des changements climatiques ».

12 octobre 2018